



CONVENTION COLLECTIVE 51

Paris, le 11 février 2010

Dialogue social bafoué dans la CCN 51

La Fédération CFDT Santé-Sociaux s'insurge de la méthode utilisée par la FEHAP pour annoncer l'état de sa réflexion sur le devenir de la convention collective des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951.

C'est par voie de presse que nous apprenons que l'assemblée générale du 23 mars 2010 prendra la décision d'une révision ou de la dénonciation de la convention collective.

La FEHAP ignore les signataires de la convention collective, continue à penser que la convention lui appartient et préfère mettre le feu dans les établissements plutôt que d'ouvrir le débat avec les signataires.

Dans ce contexte, la Fédération CFDT Santé-Sociaux demande à la FEHAP une rencontre dans les meilleurs délais et avant que la décision définitive ne soit actée.

L'ambiance générale des négociations, le contexte économique, les différentes sources de financement, les regroupements de structures en cours dans le secteur non lucratif et en particulier dans la Branche Associative Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale imposent pour la CFDT Santé-Sociaux une réflexion de fond.

N'est-il pas temps d'utiliser les énergies et les moyens à une réflexion sur la construction d'un avenir pour les salariés de la branche ?

La Fédération CFDT Santé-Sociaux invite ses équipes à protester auprès de leurs directions locales sur cette étrange façon de concevoir le dialogue social.

Fédération CFDT des services de santé et services sociaux

47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19 - tél. 01 56 41 52 00 - fax 01 42 02 48 08

Mèl : federation@sante-sociaux.cfdt.fr – Site Internet : www.sante-sociaux.cfdt.fr Extranet : www.cfdt-sante-sociaux.net